

DOCUMENT D'ENTRÉE EN PREMIÈRE RELATION

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

Adhérent de l'Association Nationale des Conseils Financiers - ANACOFI

✉ guillaume@azur-patrimoine-conseil.com ☎ +33 (0) 6 64 47 06 06

SAS au capital social de 1.000 € – SIREN 894643949 – RCS Antibes – 9, rue docteur Rostan 06600 Antibes

STATUTS RÉGLEMENTÉS

Enregistré sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS.fr) sous le n°21003812, en qualité de **courtier en assurance**, de **mandataire non-exclusif en opérations de banques et en services de paiement** et de **conseiller en investissements financiers**, adhérent de l'association Nationale des Conseils Financiers

INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE

Courtier en assurance référencé sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le n°21003812 et positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisation des établissements suivants : April, Afi-Esca, Cardif,, Metlife.

CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers adhérent de l'association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers). La rémunération peut se faire par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers. Le détail des honoraires sera porté sur la lettre de mission.

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature commerciale : Inter Invest, Ecofip, La Française AM, Alpheys Invest, MMA, Cardif,

MANDATAIRE NON EXCLUSIF EN OPERATIONS DE BANQUE ET EN SERVICE DE PAIEMENT

Intermédiaire référencé sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le n°21003812 appartenant à la catégorie de mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Azur Patrimoine Conseil dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de AIG Europe SA, Succursale pour la France Tour CB21 - 16 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie

Pour des montants de :

2 000 000 € par période d'assurance Intermédiaire d'Assurance
600 000 € par période d'assurance démarcheur Financier
800 000 € par période d'assurance Intermédiaire en Opération de Banque
150 000 € par période d'assurance Conseiller en Investissement Financier
Numéros de polices : RD01492857L

Azur Patrimoine Conseil s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à Azur Patrimoine Conseil dans le cadre de la demande de contact, l'analyse de votre dossier et de la relation commerciale qui peut en découler.

Les destinataires de données sont la société Azur Patrimoine Conseil, les partenaires, ainsi que toute personne légalement autorisée à accéder aux données. La durée de conservation des données est limitée au temps pendant lequel vous êtes inscrit à nos services de communication, étant entendu que vous pouvez vous désinscrire à tout moment. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la société Azur Patrimoine Conseil, 9 rue docteur Rostan 06600 Antibes

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

CLAUSES DE CONFIDENTIALITE

En application de l'article 325-9 du Règlement général de l'AMF, le cabinet s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à l'association Nationale des Conseils Financiers dans le cadre de ses missions de contrôle.

LITIGE

Modalités de saisine de l'entreprise :

En cas de litiges ou réclamation, Azur Patrimoine Conseil peut être contacté par courrier à l'adresse de son siège social :

9 rue docteur Rostan 06600 Antibes

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

-Dix jours ouvrables maximum à compter la réception de la réclamation pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
-deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

A défaut d'arrangement à l'amiable, les parties pourront informer :

- Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

ANACOFI - Médiateur de l'Anacofi : Médiateur de l'Anacofi - 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

- Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

AMF - Mme Marielle Cohen-Branche , Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers 17, place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02

Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

- Médiateur de l'assurance :

La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 - Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

- Médiateur de Produits bancaires :

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), Direction du contrôle des pratiques commerciales 66-2793, 61 rue Taitbout 75436 PARIS CEDEX 09

AUTORITES DE TUTELLE

Au titre de l'activité de conseil en investissements financiers : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09.

J'atteste avoir reçu le document d'entrée en première relation

Fait à

Le

Signature Client